

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2017

Président : Gérard Paulin

Secrétaire : M-France Dubrez

Présents : Tous.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

- **Samedi à 10h45** : commémoration de l'armistice au monument aux morts, suivi du vin d'honneur servi à la Mairie.

TRAVAUX :

- **Enfouissement des réseaux autour de l'église** : travaux en cours de finition, il reste à installer : le projecteur pour éclairer l'église – poteau téléphonique près du garage de l'église ; à retirer les poteaux électriques en ciment et à enfouir le réseau téléphonique.
- **Suppression du transformateur « cabine haute » de la Gare** : le nouveau devis s'élève pour la commune à TTC: **27 012 €** que le conseil accepte. (*Délibération n°1*)
- **FREE Mobile** : le Maire communique au conseil : «le Dossier d'information Mairie » qui peut être consulté par toute personne intéressée par le déploiement du réseau Free Mobile (3G et 4G). Pour cela, il faut installer des antennes-relais. C'est l'objet de ce dossier qui prévoit la pose d'une antenne-relais en haut de la rue de Salins, entre la Chapelle et la route départementale (Villers/Chalamont).
Le Conseil émet un avis favorable
- **Eclairage public** : A la suite du diagnostic établi par le Conseil en Energie Partagée (CEP), un service gratuit du SYDED, le Conseil décide :
 - d'engager la rénovation de l'éclairage public qui consiste en la mise en conformité « électrique » des armoires d'éclairage, à l'ajustement de la puissance souscrite, au remplacement des luminaires équipés en lampe à vapeur de mercure par des LED ; etc..
 - de confier au SYDED l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, dont les missions seront les suivantes :
 - ✓ aide à la rédaction des documents de consultation des prestataires,
 - ✓ à la passation et à l'exécution des marchés publics,
 - ✓ au suivi de réalisation des prestations et de la réception des travaux,
 - ✓ enfin mise à jour du plan des installations.

- Le montant prévisionnel de cette prestation s'élève à **1 532 €** qui comprend un forfait de base de **500 €** auquel s'ajoute un coût de **12 €** par point lumineux du parc, **soit 86.**
- **Cimetière** : le Maire expose au Conseil le travail engagé par l'entreprise Gauthier autour du columbarium par la pose de pavés.
 - **4 caveaux** de 2 places restent à installer ainsi que des **caves-urnes.**

ECOLE :

- **Classe de mer** : du 19 au 23 Juin 2017 à Leucate (Pyrénées orientales) pour les CM. Le séjour a coûté : **9 163 €, soit 366.52 €/élève.**
- En prenant en compte les sommes versées par les communes et par la coopérative scolaire, il reste à la charge de la **famille : 160 €**, soit environ 44%.
- Le Directeur d'école demande la réunion du Comité de pilotage qui détermine les frais de fonctionnement de l'école du Jura Vert, entre les 2 communes ; elle aura lieu début décembre.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un outil qui définira les règles et les limites à appliquer en matière de gestion du droit des sols (zones constructibles, zones agricoles et zones naturelles) pour les 10 communes de la CFD.

Les certificats d'urbanisme, permis de construire et déclarations préalables devront respecter le PLUi et seront signés par les Maires des communes après l'approbation du PLUi.

Une réunion pour les agriculteurs, organisée par la Chambre d'agriculture et le Bureau d'Etudes en charge du PLUi, aura lieu **le mardi 14/11 à 14 h 00 à Courvières**

COLIS DE NOËL :

- Le conseil maintient l'âge de 70 ans pour son attribution. Ils seront préparés par la Petite Epicerie de Villers s/s Chalamont.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire